

Sujet : [INTERNET] Clause cahier des charges

De : > nicolas.dubich (par Internet) <nicolas.dubich@orange.fr>

Date : 01/06/2023 à 07:48

Pour : ddt-seeen-bncf@haut-rhin.gouv.fr

Monsieur le Directeur,

Suite à la proposition du cahier des charges concernant l'article 25.3 , je me permets de vous transmettre un avis défavorable.

Tenant compte de l'augmentation des plans de chasse, de la diminution des populations de cervidés, ce sont des engagements qui sont de plus plus difficile à réaliser mettant les locataires de chasse en difficulté financière.

Nous ne pouvons pas être acteur et responsable de la destruction de notre patrimoine faunique de notre département.

Nicolas Dubich

Envoyé de mon iPhone